

Lettre eau et économie du 28 septembre 2020

Le point sur le financement des investissements pour
l'Eau Potable et l'Assainissement et l'apport du plan de
relance suite à la crise sanitaire

Le plan de relance : partie consacrée à l'eau et à l'assainissement

Le plan de relance mis en place par le gouvernement suite à la crise économique engendrée par la COVID-19 contient une partie consacrée à l'eau et à l'assainissement. Cette partie comprend trois sous-mesures.

- Sous-mesure 1 : Aide à hauteur de 50 % pour un total de 220 M€ (en métropole) pour ce qui concerne les dépenses liées à :
 - La modernisation du réseau d'eau potable ;
 - La mise aux normes des stations de traitement des eaux usées ;
 - La rénovation des réseaux d'assainissement y compris les mauvais branchements ;
 - Le « déraccordement » des rejets d'eaux pluviales des réseaux d'assainissement et leur infiltration à la source.
- Sous-mesure 2 : Soutien pour un total de 30 M€ (en métropole) aux collectivités confrontées à l'impossibilité d'épandre leurs boues de station d'épuration afin de les hygiéniser (fonds gérés par les Agences de l'Eau).
- Sous-mesure 3 : Fonds d'accélération de la mise aux normes dans le cadre du Plan Eau DOM des réseaux d'eau et d'assainissement dans les DROM d'un montant de 50 M€ de 2021 à 2022.

Les versements des fonds (300 Millions d'€) issus du plan de relance auront lieu lors des années 2021, 2022 et 2023.

Nota : Dans le même temps les Agences de l'Eau auront versé 3 milliards pour l'eau et l'assainissement (voir ci-dessous)

Évolution de la dépense nationale de gestion des eaux usées et son financement

La gestion des eaux usées est divisée en trois grandes composantes :

- Le service public d'assainissement : gestion des eaux usées par les collectivités locales.
- L'épuration industrielle : gestion des eaux usées industrielles par les entreprises qui traitent elles-mêmes leurs effluents.
- L'assainissement autonome pour les ménages qui ne sont pas raccordés aux réseaux d'assainissement collectif.

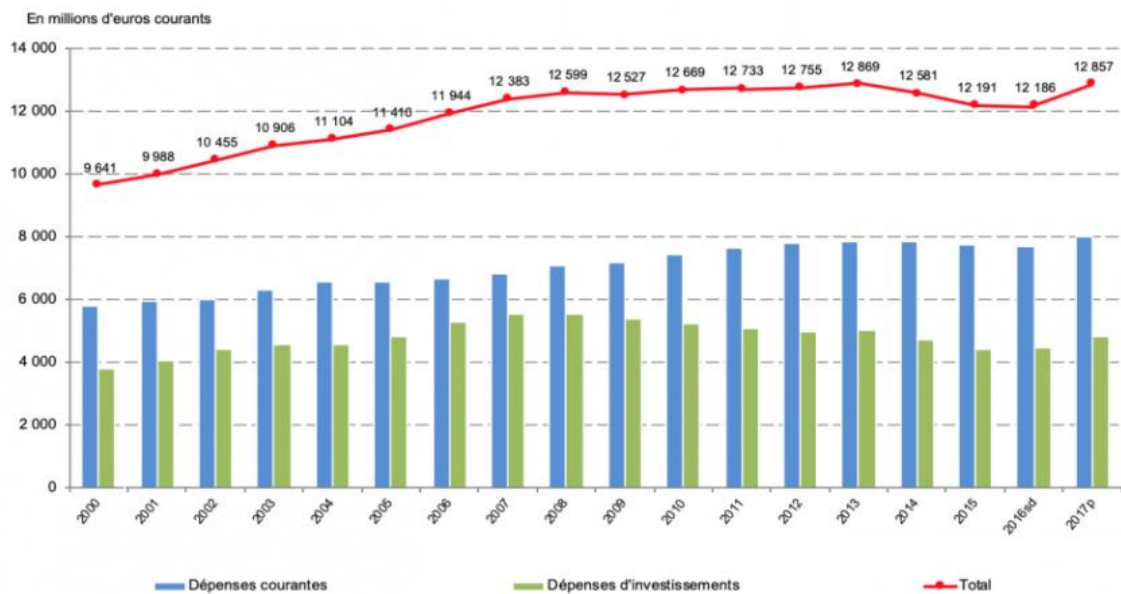
Le compte des dépenses de gestion des eaux usées prend en considération quatre groupes d'acteurs

- les ménages ;
- les entreprises spécialisées dans le secteur de l'eau ;
- les entreprises exerçant une autre activité ;
- les administrations publiques (les Agences de l'Eau, les collectivités locales et les syndicats intercommunaux).

Cette dépense est caractérisée par les points suivants (Source : [La dépense nationale de gestion des eaux usées](#)) :

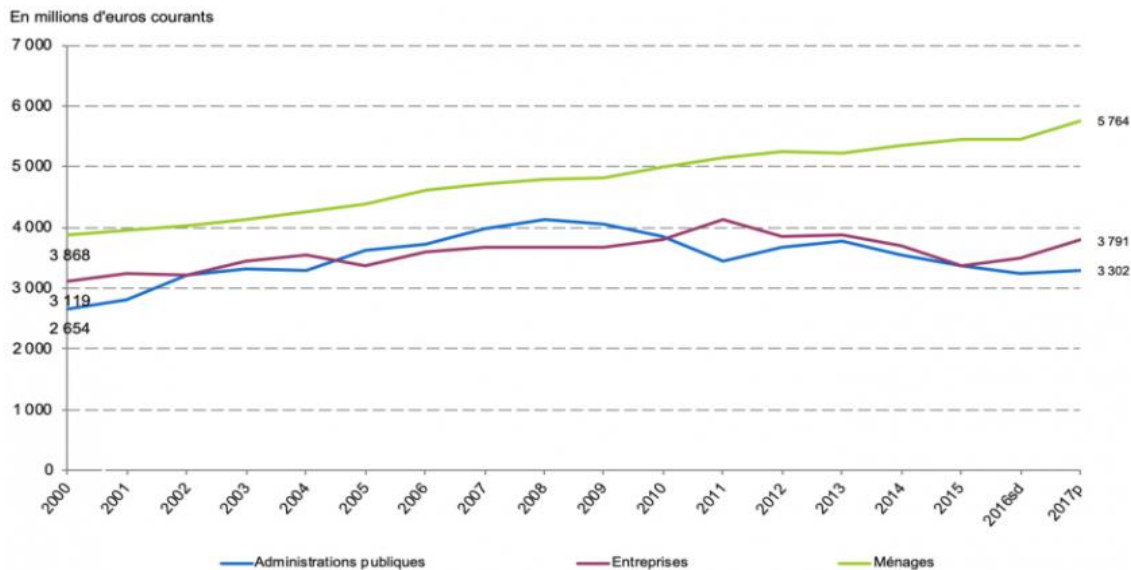
- « La dépense nationale pour la gestion des eaux usées est évaluée à 12,7 Md€ en 2017. Ce montant croît de 4,3 % par rapport à 2016. Marquée par une croissance continue de 2000 à 2013 (2,2 % par an), puis par une légère diminution entre 2014 et 2016, la dépense repart à la hausse en 2017, dopée par une hausse de 8 % des investissements.
- Elle se répartit en deux composantes : les dépenses courantes (62 %) et les dépenses d'investissements (38 %). Ces deux dépenses sont liées entre elles, puisque la dépense courante, issue des factures d'eau des consommateurs, permet de financer les investissements. »
- « La dépense en capital (ou investissements) pour la gestion des eaux usées s'élève à 4,8 Md€ en 2017. Elle représente 38 % de la dépense totale. Sur la période 2000-2017, elle est en hausse avec un taux de variation annuel moyen de 1,4 %. »
- « La dépense courante relative à la gestion des eaux usées s'élève à 7,8 Md€ en 2017. Elle représente 62 % de la dépense totale. Sur la période 2000-2017, elle est en constante augmentation, avec un taux de croissance annuel moyen de 1 %. Cette croissance résulte de celle de la composante « assainissement » de la facture d'eau payée par les ménages. »

Évolution de la dépense nationale de gestion des eaux usées



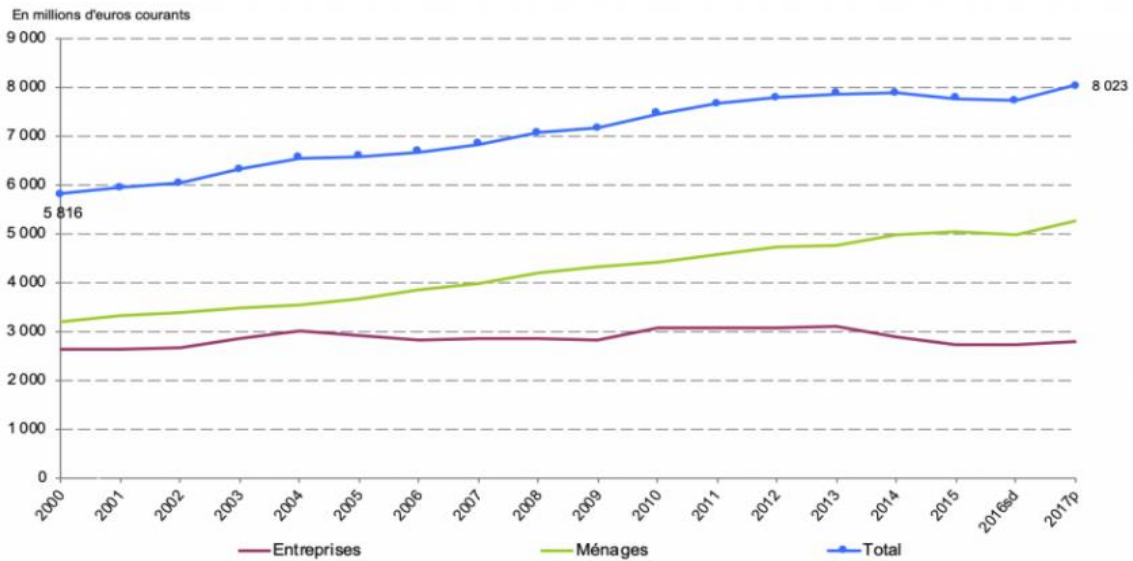
Source : ecologie.gouv.fr/depense-protection-lenvironnement

Évolution du financement de la dépense nationale de gestion des eaux usées



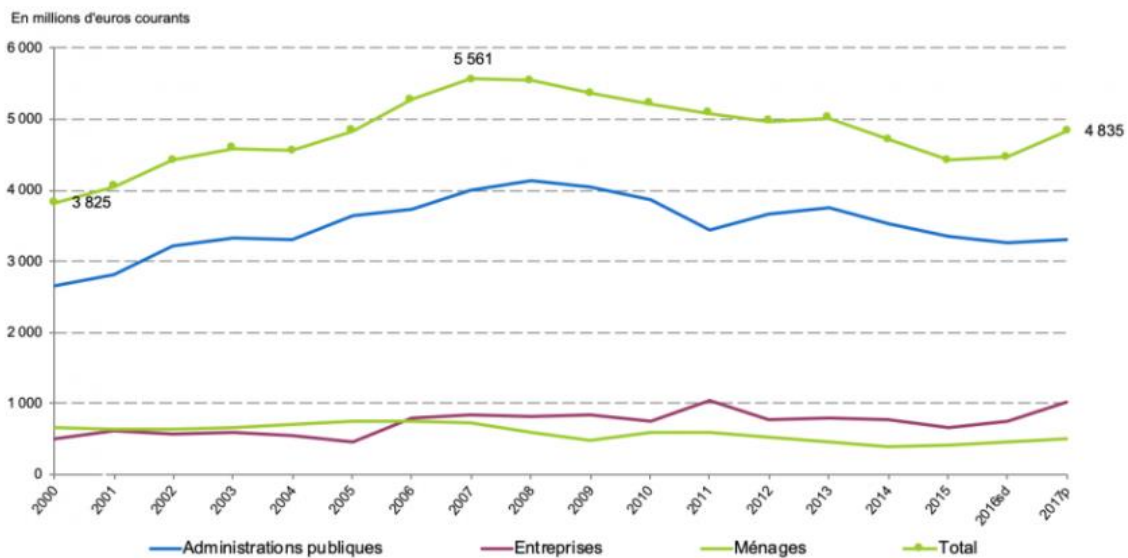
Source : ecologie.gouv.fr/depense-protection-lenvironnement

Évolution du financement des dépenses courantes pour la gestion des eaux usées



Source : ecologie.gouv.fr/depense-protection-lenvironnement

Évolution du financement des investissements pour la gestion des eaux usées



Source : ecologie.gouv.fr/depense-protection-lenvironnement

Ces chiffres sont en accord, en ce qui concerne les investissements avec le tableau ci-dessous issu de La publication de l'UIE (Union des industriels de l'eau) de 2017 « [Patrimoine eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales en France : Les enjeux financiers d'une gestion patrimoniale pérenne](#) ».

Infrastructures	Grandeur physique	Valorisation du patrimoine	Besoin de renouvellement	Des investissements* (moyenne 2009-2014)	Dont Aides Agences (moyenne 2009-2014)
Réseau (kmL)	297 000	94,4 à 130,8 Mds €	1180 à 2180 M € Soit 0,9% à 2,3% de la valeur du patrimoine	2641 M €	Dont 411 M €
Branchements	18 603 333	18,6 à 26 Mds €	465 à 868 M € Soit 1,8% à 4,7% de la valeur du patrimoine		
Usines (EH)	104 000 000	26 à 29,1 Mds €	867 à 1456 M € Soit 3% à 5,6% de la valeur du patrimoine	1616 M €	Dont 566 M €
TOTAL		139 à 185,9 Mds €	2512 à 4504 M €	4257 M €	Dont 977 M €

Les dépenses pour l'eau potable

Contrairement à la gestion des eaux usées, la dépense nationale pour l'eau potable ne fait pas partie des statistiques de dépenses pour l'environnement éditées dans le cadre de l'environnement en France - Rapport sur l'état de l'environnement.

Les données sont donc plus rares.

La publication de l'UIE (Union des industriels de l'eau) de 2017 « Patrimoine eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales en France : les enjeux financiers d'une gestion patrimoniale pérenne » produit à l'aide d'une analyse, le tableau suivant relatif au patrimoine des services d'Eau Potable :

Infrastructures	Grandeur physique	Valorisation du patrimoine	Besoin de renouvellement	Investissements* (moyenne 2009-2013)	Dont Aides Agences (moyenne 2009-2014)
Réseau (kmL)	996 000	151,4 Mds €	1893 à 3029 M € Soit 1,3% à 2% de la valeur du patrimoine	1314 M €	
Branchements	23 499 823	23,5 à 32,9 Mds €	783 à 1645 M € Soit 2,4% à 7% de la valeur du patrimoine		
Stockage (m³)	9 142 007	2 à 2,7 Mds €	20 à 34 M € Soit 0,7% à 1,7% de la valeur du patrimoine	967 M €	Dont 248 M €
Usines (m³/j)	16 860 000	10,9 à 13,8 Mds €	361 à 690 M € Soit 2,3% à 6,3% de la valeur du patrimoine		
TOTAL		187,8 à 200,8 Mds €	3057 à 5398 M €	2281 M €	Dont 248 M €

Les eaux pluviales

La publication de l'UIE (Union des industriels de l'eau) de 2017 relève que « le manque de données nationales et actualisées concernant le nombre et la capacité des infrastructures de stockage empêche à ce jour de réaliser une évaluation fiable du patrimoine eaux pluviales. Seule la valeur des réseaux a pu être estimée, ainsi que le besoin de renouvellement associé qui est compris entre 381 et 698 millions d'euros ».

Réseau Eaux Pluviales	Valorisation du patrimoine	Besoin de renouvellement	Dép
95 225 kmL	30,5 à 41,9 Mds €	381 à 698 M € <i>Soit 1,3% à 1,7% de la valeur du patrimoine</i>	

Dans une tribune publiée dans les Échos, Antoine Frérot, à la tête de Veolia et Bertrand Camus, patron de Suez, affirmaient le 2 juillet 2020 que « Nous évaluons les besoins annuels en investissements, d'ici à 2025, à **3,3 milliards d'euros** pour l'eau » (eau potable et assainissement), expliquent les deux patrons. Une somme qui s'ajoute aux six milliards déjà dépensés chaque année en France ajoute le [site Novethic le 8 juillet 2020](#).

Les six milliards cités par ces acteurs de l'eau sont effectivement en adéquation avec les 4 257 M € (assainissement) et les 2 281 M € (eau potable) investit selon les tableaux reproduits ci-dessus.

L'apport des Agences de l'Eau

Lors de leur 11^{ème} plan, il a été décidé que des Agences de l'Eau allaient aider les collectivités locales pour ***l'eau potable et l'assainissement (y compris eaux pluviales)*** à hauteur d'environ 1 milliard d'€ par an tout au long du 11^{ème} programme (2019-2024).

Agence de l'Eau	Chiffre prévu pour 2020	Dotation moyenne par an pour le 11 ^{ème} programme	Montant en Million d'€
Seine-Normandie	X		381,1
Adour-Garonne		X	119
Artois-Picardie		X	103,33
Loire-Bretagne	X		113,97
Rhône Méditerranée Corse		X	224,67
Rhin-Meuse		X	60,33
Total			1002,4

Le journal Les Echos rapportait les chiffres suivants le 21 févr. 2019 : *Entre 2019 et 2024, il est prévu de mobiliser **41 milliards d'euros de fonds publics et privés** pour la relance des investissements dans les usines d'eau potable, les canalisations et les assainissements afin de « diviser par deux la durée du cycle de renouvellement des réseaux », indiquait le Premier ministre fin août dernier, au moment de la clôture des 1^{res} Assises de l'eau.*

Etait donc acté que la France allait investir environ 6,8 milliards d'Euros par an pour l'eau et l'assainissement ce qui reste dans l'ordre de grandeur de ce qui a été fait dans les années récentes.

300 millions d'€ pour une relance : une somme qui fait débat

Les 300 millions d'€ du plan de relance qui seront injectés entre début 2021 et fin 2023 représentent entre 1,5 et 2 % des investissements habituellement effectués chaque année.

Cette source de financement reste donc limitée face aux enjeux du secteur. Le montant est, quoi qu'il en soit, loin de pouvoir permettre d'impulser les 3,3 milliards d'euros d'investissements jugés nécessaires d'ici à 2025 par les dirigeants de Suez et de Veolia (évoqués ci-dessus).

La revue l'Eau, l'Industrie les Nuisances, pourtant peu encline à verser dans la controverse, titrait le 07 septembre 2020 « **Plan France Relance, et tant pis pour l'eau** » (voir ci-dessous). Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E et Régis Taine, responsable du pôle Eau de la FNCCR y tiennent, entre autres, les propos suivants :

- Tristan Mathieu : « *Bien sûr, le compte n'y est pas. Il peut même donner un sentiment de saupoudrage, car 270 millions pour les infrastructures de l'eau, c'est très faible. Mais on pense qu'il y a un effet de levier à trouver avec les Agences de l'Eau qui assureraient cette relance* ».
- Régis Taine : « *C'est extrêmement décevant pour le secteur de l'eau. D'autant qu'on ne sait pas si le financement des 220 millions des dépenses pour la modernisation des réseaux en métropole se limite à de la réallocation du 11ème programme des Agences de l'Eau ou s'il s'agit d'argent neuf. Pour rappel, au début de l'été, les agences ont réfléchi 500 millions d'euros pour aider la filière à traverser la crise sanitaire et à trouver des solutions temporaires d'hygiénisation des boues et de renouvellement des réseaux. Des dizaines de collectivités ont déjà sollicité les financements et les mesures d'aides ont été adoptées* ». « *Sur les 140 stations d'épuration qui sont encore en contentieux européen, le plan, en se focalisant sur les stations de 60 000 EHB, ne cible que 5 ou 10% du parc critique. On est donc très loin du compte. De même, sur la réhabilitation du linéaire, le plan indique permettre de réhabiliter 280 km de réseaux, alors qu'il faut en renouveler 1% par an, soit 12 500 km chaque année* ».

Quelques chiffres pour comparaison

Exemples de projets pour l'assainissement

- Les travaux de modernisation de la seule station de traitement des eaux usées de l'agglomération de Limoges représentent un investissement estimé à **25 Millions € HT** (dont 13 M€ de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).
Source : [Le populaire du centre](#).
- La rénovation de la Station de Traitement des Eaux Usées Seine-Aval (Achères) a représenté **2,7 milliards d'€ HT** (double de l'estimation de 2009).
Source : [Le journal de l'environnement](#).

- A Bordeaux, la création d'un tunnel de 750 m de long et 2,4 m de diamètre intérieur sous la Garonne parallèlement au Pont Chaban-Delmas pour raccorder une partie de la rive droite à la station de traitement des eaux usées Louis Fargue est estimée à **24,4 Millions € HT** (avec station de pompage). Source : [La Tribune Bordeaux](#).
- Coût d'investissement de la Station de traitement des eaux usées de La Feyssine (300 000 eq-hab -Lyons) inaugurée en 2011 : **75 Millions € HT**. Avec, fin 2018, mise en service du module d'injection de biométhane issu du biogaz de digestion pour un coût de **2,5 Millions € HT**. Source : [Grand Lyon](#).

Exemples de projets pour l'eau potable

Le SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) alimente en eau potable 35 000 abonnés correspondant à environ 76 000 habitants répartis sur les cantons de Plaisance du Touch, Muret, Cazères et Auterive (54 communes du sud-ouest toulousain). En 2006, le SIECT a réalisé son schéma directeur d'expansion du réseau sur 20 ans. Ce schéma, actualisé en 2011 puis en septembre 2016, a mis en évidence la nécessité de renforcer les usines de production, les ouvrages de stockage ainsi que le réseau d'adduction, afin de fournir une eau de qualité et en quantité suffisante aux abonnés du syndicat pour les années à venir. Une évaluation des besoins futurs à l'horizon 2035, couplée avec une modélisation fine de tout le système de distribution, a permis d'établir un programme hiérarchisé de travaux d'expansion à réaliser, dont le montant total s'élève à **52 millions d'euros** (actualisation 2016). Source : site du [SIECT](#).

Réhabilitation du réservoir de **150 m³** du château d'eau de Montlivault (membre de la communauté de Communes du Grand Chambord) : **94 575 € HT**. Source : site du [Grand Chambord](#).

Dans le site historique de la ville de Troyes (Hauts-Clos), le réservoir sur Tour construit en 1970 nécessite d'importants travaux de réhabilitation. Cela représente une enveloppe de **2,3M€** (sur 2019 et 2020). Source : site du [SDDEA](#).

Les chiffres marquants du monde de l'eau

- L'Offre publique de Veolia s'élève à **2,9 milliards d'euros** pour racheter à ENGIE les 29,9% de parts que ENGIE a chez SUEZ, son concurrent direct.
- Injecter **800 millions d'euros**; c'est la promesse faite par le dirigeant du fond français Meridiam, Thierry Déau, en cas de rachat de l'activité Eau du groupe Suez
- **331 894 272 €** : c'est le versement des Agences de l'Eau vers l'OFB pour 2020
- Le plan de relance, suite à la crise sanitaire, comprend des actions pour la biodiversité et l'économie circulaire. Dans le détail :
 - les espaces protégés terrestres et marins vont bénéficier de **60 M€**,
 - la lutte contre l'érosion marine de **40 M€**,
 - les continuités écologiques (trames vertes et bleues, zones humides...) de **35 M€**,
 - la sécurité des barrages de **15 M€**.

- Le plan de relance mis en place par le gouvernement suite à la crise économique engendrée par la COVID-19 contient une partie consacrée à l'eau et à l'assainissement. Cette partie comprend trois sous-mesures.
 - Sous-mesure 1 : Aide à hauteur de **50 %** pour un total de **220 M€** en métropole des dépenses liées à :
 - La modernisation du réseau d'eau potable ;
 - La mise aux normes des stations de traitement des eaux usées ;
 - La rénovation des réseaux d'assainissement y compris les mauvais branchements ;
 - Le « déraccordement », ou des es rejets d'eaux pluviales des réseaux d'assainissement et leur infiltration à la source ;
 - Sous-mesure 2 : Soutien pour un total de **30 M€** en métropole aux collectivités confrontées à l'impossibilité d'épandre leurs boues de station d'épuration afin de les hygiéniser (fonds gérés par les Agences de l'Eau) ;
 - Sous-mesure 3 : Fonds d'accélération de la mise aux normes dans le cadre du Plan Eau DOM des réseaux d'eau et d'assainissement dans les DROM d'un montant de **50 M€** de 2021 à 2022.

Les articles sélectionnés

Sommaire

- ↳ [analyse économique et décision](#)
- ↳ [dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques](#)
- ↳ [l'eau et les usages](#)
- ↳ [tarification de l'eau](#)

ANALYSE ECONOMIQUE ET DECISION

[Article] Activités Eau de Suez: «Meridiam n'a ni les compétences ni les capacités de gérer»

Le fonds français Meridiam, sur les rangs pour reprendre l'activité Eau de Suez en France dans le cadre du projet d'OPA de Veolia sur son concurrent, «n'a ni les compétences ni les capacités de gérer un actif de cette taille», juge le directeur général adjoint de Suez dans un entretien aux Echos jeudi soir. La réaction cinglante de Jean-Marc Boursier survient après la promesse faite par le dirigeant de Meridiam, Thierry Déau, d'injecter 800 millions d'euros dans l'activité Eau du groupe Suez qu'il

reprendrait pour éviter à Veolia, leader mondial du traitement de l'eau et des déchets, de se retrouver en situation de monopole en cas d'absorption réussie de Suez.

Publié le 17/09/2020

Réactions et argumentations d'un dirigeant de Suez face à la proposition du fonds français Meridiam, visant à reprendre l'activité Eau de Suez en France dans le cadre du projet d'OPA de Veolia

www.lefigaro.fr

[Article] Gestion des déchets et économie circulaire - Une boîte à outils pour mettre en œuvre le principe pollueur-payeur dans les villes européennes

Pendant trop longtemps, les pollueurs n'ont pas été inquiétés pour les dommages qu'ils ont causés à notre environnement. Le principe du régime des Pollueurs-Payeurs (Pay As You Throw en anglais, soit "paye ce que tu jettes") corrige ce travers en instaurant un système de redevances proportionnelles au volume de déchets produits. Ce régime récompense les citoyens et les entreprises qui trient et recyclent leurs déchets de façon responsable et pénalisent ceux qui ne le font pas. La « Boîte à outils Pollueur-Payeur » permet aux villes européennes d'instaurer ce système de redevance. Il fournit aux administrations locales une procédure exhaustive pour la mettre en œuvre : évaluation de la situation actuelle de la gestion des déchets, création de système informatique approprié, implication des citoyens et bien plus encore.

Publié le 13/08/2020

La « Boîte à outils Pollueur-Payeur », créée par la commune italienne de Prato, permet aux villes européennes d'instaurer un système de redevance. Elle fournit aux administrations locales une procédure de mise en œuvre de ce système : évaluation de la situation actuelle de la gestion des déchets, création de système informatique approprié, implication des citoyens etc.

www.idcite.com

[Article] Veolia offre 15,50 euros par action Suez pour créer un nouveau géant de l'eau et des déchets. Actualité des sociétés - Investir-Les Echos Bourse

Le numéro un mondial de l'eau et des déchets offre de racheter le numéro deux, son concurrent traditionnel, par une proposition courant jusqu'au 30 septembre. Une solution a été trouvée pour éviter les positions dominantes.

Publié le 31/08/2020

Point au 31/08/2020 sur les réactions des différentes compagnies concernées par cette offre.

[\[Article de presse\] Veolia s'attaque à Suez pour devenir un "champion mondial" de la gestion de l'eau et des déchets](#)

Le géant français des services aux collectivités propose à Engie 3 milliards d'euros pour lui racheter 29,9 % du capital de Suez. Prélude à une OPA qui en ferait un leader du secteur.

Publié le 31/08/2020

Le point au 31/08/2020 sur l'offre publique de Veolia s'élevant à 2,9 milliards d'euros pour racheter son concurrent Suez à Engie. La revue Courrier International livre une analyse du Financial Times

www.courrierinternational.com

[\[Article\] Suez et Veolia, une longue histoire d'eau et de rivalité](#)

Pionniers de la gestion de l'eau, Veolia et Suez construisent en parallèle depuis 150 ans une histoire unique au monde, qui les a poussés plus d'une fois à envisager le mariage. La fusion est de nouveau à l'ordre du jour depuis que Veolia a proposé à Engie de racheter ses 29,9% de parts dans Suez, pour 2,9 milliards d'euros, avant de lancer une OPA sur le reste des actions. Mais Suez veut défendre son indépendance et met en avant sa "spécificité".

Paru le 15/09/2020

Un historique des tentatives d'union entre les deux groupes est présenté ainsi que les raisons de leurs échecs passés. Les enjeux de ce rapprochement sont aussi évoqués.

www.linfodurable.fr

DEPENSES POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

[\[Article de presse\] Ferroviaire, bâtiment, eau... 30 milliards pour relancer quelle transition écologique ?](#)

Le plan de relance comprendra aussi des actions pour la biodiversité et l'économie circulaire, le renforcement de la résilience. Dans le détail, les espaces protégés terrestres et marins vont bénéficier de 60 M€, la lutte contre l'érosion marine de 40 M€, les continuités écologiques (trames vertes et bleues, zones humides...) de 35 M€ et la sécurité des barrages de 15 M€.

Publié le 03/09/2020

300 M€ euros sont prévus pour investir sur les réseaux d'eau et les stations d'assainissement, y compris en outre-mer.

www.lagazettedescommunes.com

[Rapport] Plan de relance | economie.gouv.fr

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie - l'objectif stratégique de ce plan - pour accompagner la transition vers une économie plus verte et durable, la compétitivité pour donner aux entreprises les conditions les plus favorables pour développer leurs activités et ainsi préserver l'emploi des salariés, et la cohésion pour garantir la solidarité entre les générations, entre les territoires, et entre tous les Français.

Publié 03/09/2020

Une partie, relativement faible, concerne l'eau et l'assainissement

www.economie.gouv.fr

[Article] Plan France Relance, et tant pis pour l'eau - La Revue EIN

Des Assises, des ambitions, mais toujours peu de moyens... Avec 270 millions d'euros accordés sur deux ans, dont 50 millions aux DROM, quel rôle le plan France Relance, dévoilé le 3 septembre, peut-il jouer pour les infrastructures de l'eau ? Les réactions de Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E et de Régis Taine, responsable du pôle Eau de la FNCCR.

Publié le 07/09/2020

Réactions critiques de deux acteurs majeurs du secteur de l'eau suite au plan de relance. Les deux responsables jugent les mesures très insuffisantes.

www.revue-ein.com

[Texte réglementaire] Arrêté du 07/05/20 modifiant l'arrêté du 4 février 2020 relatif à la contribution financière des Agences de l'Eau à l'Office Français de la Biodiversité | AIDA

Établit le versement de 331 894 272 € des Agences de l'Eau vers l'OFB

Publié le 14/05/2020

Le détail du versement est donné ci-dessous

Agence de l'eau	Versement avant le 15 février	Versement le 15 mai	Versement le 1er août	Versement le 15 novembre
Adour-Garonne	6 886 806 €	8 356 360 €	6 986 374 €	5 616 389 €
Artois-Picardie	23 232 599 €	0 €	0 €	0 €
Loire-Bretagne	0 €	0 €	14 439 830 €	34 879 659 €
Rhin-Meuse	0 €	6 494 065 €	8 494 065 €	4 494 064 €
Rhône-Méditerranée Corse	21 423 775 €	35 223 201 €	21 523 344 €	7 823 486 €
Seine-Normandie	31 430 388 €	32 899 942 €	31 529 955 €	30 159 970 €
Total	82 973 568 €	82 973 568 €	82 973 568 €	82 973 568 €

aida.ineris.fr

L'EAU ET LES USAGES

[Article] « La France doit sortir d'une gestion de l'eau basée sur l'abondance » | Les Echos

Selon l'expert d'imaGeau, une start-up spécialisée dans la compilation - par dizaines de milliers - de données historiques et actuelles sur l'état des réserves en eau, la diminution de cette ressource impose une nouvelle approche aux agriculteurs, aux industriels et aux collectivités locales. Celle d'apprendre à utiliser l'eau « au bon moment et au bon endroit » pour l'économiser. Bref à ne plus raisonner dans une logique d'abondance.

Publié le 13/08/2020

www.lesechos.fr

[Article de presse] La Vendée teste le réemploi des eaux usées pour son eau potable | Les Echos

Accablée par un nouvel épisode caniculaire ces jours-ci, la France fait face à un problème de sécheresse grandissant. La Vendée risque d'ici à 2025 un déficit d'eau de 8,3 millions de m³ par an en année sèche. Vendée Eau, son service public d'eau potable desservant 660.000 habitants, a décidé de prendre le taureau par les cornes. Il a lancé un projet unique en Europe, pour que les eaux usées redeviennent de l'eau potable. Plutôt que de finir en mer, les eaux usées de 40.000 foyers, traitées par la station d'épuration du Petit-Plessis, près des Sables-d'Olonne, vont faire l'objet d'un traitement complémentaire afin de pouvoir alimenter, en période de manque d'eau, le barrage du Jaunay, à vingt kilomètres de là, où l'usine locale d'eau potable capte sa ressource.

Publié le 09/08/2020

Présentation du projet et de ses avantages.

Le projet Jourdain représente 19,5 millions d'euros investis de 2014 à 2026.

Un appel d'offres lancé au printemps va permettre de choisir l'opérateur privé devant concevoir le traitement complémentaire du pilote d'affinage, le construire et l'exploiter jusqu'en 2025.

www.lesechos.fr

[Article de presse] "La réutilisation d'eaux usées s'impose naturellement", Philippe Séberac (Veolia)

Face à l'épuisement de nos ressources naturelles en eau, des solutions pour les préserver existent ; à commencer par la réutilisation des eaux usées. Une solution plébiscitée par 83 % des Français selon le sondage Elabe pour La Tribune. Le point avec Philippe Séberac, Directeur Technique et Scientifique de Veolia.

Publié le 15/07/2020

Le Directeur Technique et Scientifique de Veolia répond aux questions suivantes :

- *Face à la multiplication des épisodes de sécheresse en France, quelles sont les solutions pour préserver les ressources naturelles en eau ?*
- *Ces techniques d'épuration en vue de la réutilisation des Eaux Usées épurées sont-elles innovantes ?*
- *Comment réagissent les pouvoirs publics face à ces solutions de traitement des eaux usées ?*

www.latribune.fr

TARIFICATION DE L'EAU

[Actualité] Rachat de Suez ? "Les Français ne paieront pas leur eau plus cher", jure le PDG de Veolia

Le PDG de Veolia, qui s'est lancé dimanche dans une très lourde opération de rachat de son concurrent Suez, s'est voulu rassurant jeudi sur Europe 1. Si la manœuvre aboutit et donne ainsi naissance à un géant mondial du traitement de l'eau et des déchets, cela n'aura pas d'impact sur le portefeuille des Français, assure Antoine Frérot.

Publié le 03/08/2020

Le PDG de Veolia donne des assurances sur le prix de l'eau, l'emploi et la nationalité du groupe en cas de rachat de Suez.

www.europe1.fr

Avec le soutien financier de l'OFB



Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'OiEau par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre, [cliquez ici](#)